

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU NORD DE L'YONNE

*1 quai du 1^{er} Dragons
89300 JOIGNY*

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Délibération n° FIN / 2026 / 4 : Approbation du budget primitif pour l'année 2026

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le 2 février à 17h, le comité syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, 3 Quai du 1er Dragons, 89300 Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

**DATE DE LA
CONVOCATION :**
26 janvier 2026

**NOMBRE DE
DELEGUES :**
En exercice : 27
Présents : 14
Votants : 14

**SECRETAIRE DE
SEANCE :**
Frédérique COLAS

TITULAIRES PRÉSENTS :

M. Jean-Pierre BARRET
M. Dominique BOURREAU
M. Marc BOTIN, pouvoir de Simone MANGEON
M. Jean-François CHABOLLE
Mme Frédérique COLAS
M. Pascal CROU
M. Michel GRASS
Mme Nicole LANGEL
Mme Nadège NAZE, pouvoir de Jean-Luc GIVORD
M. Gilles SABATTIER
M. Nicolas SORET
M. Thierry SPAHN

SUPPLÉANTS PRÉSENTS :

Mme TOULLIER Catherine
M. Laurent CHAT

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Éric BERTHAULT
M. Paul-Antoine de CARVILLE
M. Jérôme CORDIER
Mme Catherine DECUYPER
M. Grégory DORTE
M. René FOUET
M. Jean-Luc GIVORD, pouvoir à Nadège NAZE
M. Michel JOUAN
M. Sébastien KARCHER
Mme Simone MANGEON, pouvoir à Marc BOTIN
M. Luc MAUDET
M. Marcel MILACHON
M. André PITOUP
M. Gilles-Maximes POIBLANC
M. Lionel TERRASSON

Le budget primitif du PETR Nord Yonne pour l'exercice 2026 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	124 038,12	124 038,12
FONCTIONNEMENT	212 574,63	212 574,63
TOTAL	336 612,75	336 612,75

Après avoir eu toutes les précisions sur les crédits ouverts,

VU le débat d'orientations budgétaires tenu le 21 janvier 2026,

VU l'adoption du compte de gestion 2025 et du compte administratif 2025,

CONSIDERANT que le budget primitif 2026 est présenté avec la reprise des résultats du compte administratif 2025,

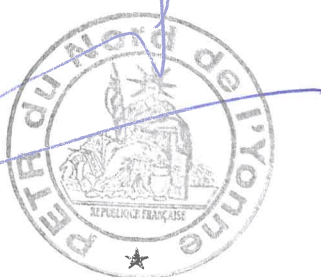
CONSIDERANT que les prévisions de dépenses et de recettes sont justifiées,

Le comité syndical à l'unanimité :

- **APPROUVE** chapitre par chapitre le budget primitif 2026 du PETR Nord Yonne tel qu'il est présenté.

Le Président

Nicolas SORET



La secrétaire de séance

Frédérique COLAS